

L'O.N.U. AU CONGO

Voici près d'un an et demi que l'« Opération des Nations-Unies au Congo » (O.N.U.C.) a commencé, et piétine toujours lamentablement. Notre propos est de montrer concrètement que ceci *n'est pas* le résultat du « non-accomplissement des résolutions de l'O.N.U. » qui « doivent être réalisées dans leur intégralité », ainsi que semble l'affirmer l'avocat Jules Chômé, « compagnon de route » bourgeois du P.C. dans son livre « Le gouvernement congolais et l'O.N.U. » (Bruxelles 1961), *mais bien le résultat* du type même d'intervention que l'O.N.U. a entreprise.

En effet, le but de l'intervention de l'O.N.U. était le suivant : premièrement, *ne pas isoler le camp impérialiste* de celui des bourgeoisies nationales des colonies, qui s'étaient clairement prononcées contre la sécession katangaise. Il s'agissait de maintenir l'influence du capital U.S. au sein de la bourgeoisie africaine naissante (Ghana, Tunisie, Maroc...). Deuxièmement cette intervention visait à *empêcher que l'intervention militaire belge ne provoquât un conflit révolutionnaire* au Congo. Troisièmement, elle visait à faire entrer au Congo des forces qui pourraient y établir un *contrôle de « l'intérieur »* sur les richesses de ce pays et y garantir la pérennité de la propriété capitaliste (1).

L'INTERVENTION MILITAIRE BELGE

Les mutineries de la force publique sont imprévues, aussi bien pour Patrice Lumumba que pour l'impérialisme belge. On ne peut affirmer qu'elles furent provoquées par l'impérialisme belge pour permettre une intervention militaire pour « reconquérir » le Congo, ou pour remplacer Lumumba par un Bao-Daï.

Début juillet 1960, le capitalisme belge croyait pouvoir s'entendre avec le gouvernement Lumumba. Les mutineries (et les grèves de juillet) ne furent rien d'autre qu'un aspect malheureusement *complètement isolé*, d'un processus de révolution permanente : aspiration des masses à voir l'indépendance politique accompagnée d'une amélioration réelle de leur situation. Tout le monde se trouva dépassé par cet événement ! Les sociétés belges voyant que le gouvernement central ne pourrait plus contrôler la situation, provoquèrent l'intervention militaire (le 9 juillet), sous le prétexte d'assurer la sécurité des personnes et des biens, pour servir de couverture militaire au plan de sécession Tshombiste, qui existait depuis longtemps, mais qui avait été réellement abandonné durant toute une période.

L'INTERVENTION DE L'O.N.U.

Suite à l'intervention militaire belge, la résolution du Conseil de Sécurité de l'O.N.U., votée le 14 juillet 1960, sur la demande du président de la république et du premier ministre Patrice Lumumba, déclarait qu'il fallait fournir au *gouvernement de la République du Congo* toute l'assistance militaire nécessaire (et le 15 juillet les premiers soldats — Tunisiens — de l'O.N.U. arrivent à Léopoldville.

La seconde résolution du Conseil de Sécurité, votée le 22 juillet, prend nettement position pour *l'intégrité du territoire* congolais, et pour que la Belgique retire *rapidement* ses troupes, ce qui n'était pas précisé dans la première résolution.

A ce moment, le conflit entre l'O.N.U. et le Gouvernement belge — ou, si l'on veut, entre l'Union Minière du Haut Katanga, la Rhodésie du Nord, les Tanganyika Conces-

sions, d'une part, et le capital financier nord-américain d'autre part — atteint son comble.

MODIFICATION D'ATTITUDE DE L'O.N.U.

Mais le vendredi 29 juillet, l'ambassadeur belge à Washington, Scheyven, après une entrevue avec le secrétaire d'Etat Herter, annonce le rapatriement de 1.500 soldats. Washington en profite pour annoncer immédiatement après que les U.S.A. n'appuieront pas Lumumba contre la Belgique. Au même moment, M. H. qui avait déclaré (« Le Monde » du 22 juillet) que l'O.N.U. est autorisée à « opérer sur la totalité du territoire de la République du Congo comme une entité », répond à Antoine Gizenga, vice-premier ministre, que « les troupes de l'O.N.U. ne pourraient agir légalement au Katanga. Ses forces sont des forces de pacification et non des éléments offensifs » (« La Libre Belgique » du 1^{er} août 1960).

Le parallélisme du changement d'attitude de « H » et du gouvernement U.S. est vraiment frappant.

Ceci est d'autant plus manifeste que la résolution du 8 août au Conseil de Sécurité affirmera que l'O.N.U. ne « sera pas partie à un conflit intérieur quelconque, constitutionnel ou autre. » Cette résolution est donc un abandon réel des premières qui affirmaient aider le gouvernement dans un conflit constitutionnel puisque une question d'intégrité du territoire est un conflit constitutionnel. Et pour comble, le 12 août, M. « H » va à Elizabethville pour voir Tshombé.

LA PRESSION DES BOURGEOISIES NATIONALES

Mais en février 1961, la politique des U.S.A. (et de l'O.N.U.) au Congo subit un nouveau revirement. Devant la menace des puissances de Casablanca (R.A.U., Ghana, Guinée, Maroc, Mali) de retirer 5000 hommes des troupes de l'O.N.U. les U.S.A. décident de soutenir la formation d'un gouvernement d'Union Nationale avec Lumumba. C'est alors, quand les troupes de Stanleyville marche sur le Katanga, que M. butu livre Lumumba à Tshombé. Le capitalisme belge, à nouveau en conflit ouvert avec la haute finance yankee, coupe court à toutes les manœuvres yankees en faisant tuer Lumumba par ses sbires (2). Mais l'Union Nationale (gouvernement Adoula-Gizenga se formera quand même, avec la bénédiction du ghanéen Robert Gardiner, au service de l'O.N.U., et l'O.N.U. entreprendra quand même son opération au Katanga.

Par brusque conscience qu'il fallait enfin appliquer les résolutions du Conseil de Sécurité des 14 et 22 juillet 1961 ? Ou est-ce parce que les Etats-Unis mènent, en Afrique et ailleurs, avec les mouvements bourgeois nationaux, une politique extrêmement complexe, dans le cadre de leur lutte pour les marchés disputés au capitalisme anglais ?

La réponse va de soi, surtout depuis que cette politique des Etats-Unis, et de leur agent Hammarskjöld, a reçu l'accord du représentant par excellence de la bourgeoisie

(2) C'est encore plus net dans le journal centriste britannique « Tribune » du 17 février 1961 : « L'ironie du sort (lors de l'assassinat de Lumumba, N.D.L.R.) veut qu'il y avait justement, grâce à la nouvelle administration américaine, des signes que les attitudes hystériques anti-Lumumbistes de l'Ouest se calmaient. (...) Mais si le réalisme se fait jour à Washington, il ne donne toujours pas signe de vie à Londres. »

(1) Résolution du Secrétariat International de la IV^e Internationale (11-9-60)..